



La Commune



13 mai 1958 : Comment De Gaulle a pris le pouvoir

Supplément au n° 74 (nouvelle série) | La lettre d'information de La Commune



Mai 1958-mai 2008.

50 ans nous séparent de la prise du pouvoir par de Gaulle le 13 mai 1958. Les travailleurs, les militants ouvriers ont tout intérêt à se remémorer les racines politiques et historiques de la Vè République qui continue à ce jour, de crise en crise, de soubresauts en soubresauts à corseter la démocratie. Ce régime, dont Mitterrand a écrit à juste titre qu'il constituait un " coup d'Etat permanent ", pour oublier cette formule aussitôt l'encre séchée, vit ses derniers instants sous la direction de Sarkozy qui, plus encore que ses prédécesseurs n'a pas la carrure ni la pointure pour entrer dans les habits de de Gaulle. D'autant, faut-il le rappeler, que de Gaulle lui-même finit par mordre la poussière un certain 27 avril 1969 lorsque son Référendum se heurta au Non massif des urnes, le poussant à la démission. Comprendre donc les racines de la Vè République, c'est comprendre le combat politique d'aujourd'hui et sa nature. Retour en arrière donc.

On ne le dit plus assez: la Ve République est née d'un putsch militaire à Alger, d'un complot ourdi contre un régime parlementaire incapable d'absorber les chocs de la guerre d'Algérie.

On ne le dit plus assez: les auteurs de ce coup d'Etat étaient des généraux tortionnaires, des nostalgiques du maréchal Pétain auxquels se mêlaient les réseaux gaullistes.

C'est dans la honte, la boue et le sang qu'est née la Vè République. Il faudrait ajouter, la trahison.

On ne le rappellera jamais assez: ce régime n'a de " république " que le nom. Cette république, formellement, n'en est pas une. Ou alors, il s'agit de la République souillée, dans son principe même.

La seule lecture de la Constitution du 4 octobre 1958 ne suffit pas pour comprendre la nature profonde de ce régime, bien qu'elle en dise long à ce sujet. Les déclarations et écrits de son maître d'oeuvre, le général de Gaulle, donnent un éclairage bien plus cru sur la fonction de la " nouvelle République ". Mais ce qui éclaire le mieux les traits de caractères permanents de la Vè République, c'est son histoire. L'histoire d'un régime qui " né de l'éméute, périra par l'éméute ", comme l'avait présagé Mendès-France.

1956 : Pouvoirs spéciaux aux militaires.

C'est sans doute le 12 mars 1956 que le sort de la IVe République a été scellé. Ce jour-là, la quasi- totalité des députés, y compris ceux du PCF, accordent les pouvoirs spéciaux au gouvernement pour intensifier les opérations dites de " maintien de l'ordre en Algérie ". Par 455 voix contre 76, l'Assemblée nationale se dessaisit de son pouvoir et laisse les mains libres au gouvernement pour prendre toute mesure ou décret en vue du " rétablissement de l'ordre en Algérie "

Les conséquences de ce vote sont incalculables.

Grace à ce vote, les militaires vont rapidement concentrer entre leurs mains l'essentiel des pouvoirs de police et de justice en Algérie.

Grace à ce vote, les militaires vont généraliser la pratique de la torture en Algérie et c'est au moyen de la terreur contre la population algérienne qu'ils " gagneront " la bataille d'Alger.

Dès le 17 mars, le garde des Sceaux qui n'est autre que François Mitterrand, publie deux décrets relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la justice militaire. Ces décrets consacrent la naissance des TPFA, tribunaux permanents des forces armées, qui seront utilisés au début des années 70 contre les appelés qui militent dans les comités de soldats. L'un des décrets est d'autant plus grave qu'il a un effet rétroactif, ce qui est contraire aux principes les plus élémentaires de l'état de droit. Du jamais vu depuis Pétain!

" Article 1er. A dater de la mise en vigueur du présent décret, les juridictions militaires établies en Algérie pourront être saisies, même dans la phase d'instruction, de tous les faits commis postérieurement au 30 octobre 1954 "

Un mois plus tard, dans le cadre des pouvoirs spéciaux, un décret prolonge la durée initiale du service militaire de six à neuf mois par le biais du maintien sous les drapeaux ou du rappel. De 200 000 soldats en janvier présents sur le sol algériens, les effectifs

passeront à 400 000 en juillet.

Le 5 avril 1956, Henri Marrou qui est un penseur catholique s'exprime dans les colonnes du Monde:

" Je ne puis éviter de parler de Gestapo. Partout en Algérie, la chose n'est niée par personne, ont été installés de véritables laboratoires de torture, avec baignoires électriques et tout ce qu'il faut, et cela est une honte pour le pays de la Révolution française et de l'affaire Dreyfus " 

Pourtant, le gouvernement en place passe pour un gouvernement de gauche, basé sur l'avance de la coalition de " front républicain " qui a promis la paix en Algérie. Ce bloc électoral comprenait la SFIO, une partie des radicaux et une partie des gaullistes, bien que ces derniers aient été laminés à ces élections, en dessous de la barre des 5%.

Chef de ce gouvernement, Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, avait tout d'abord déclaré que la guerre d'Algérie était une guerre imbécile et sans issue et s'était prononcé pour l'indépendance de cette colonie. Or, sous la pression des pieds noirs qui le conspuent lors de son arrivée en Algérie, le 6 février 1956, Guy Mollet va se dévoiler comme un va-t-en-guerre implacable et dépêcher en Algérie, son camarade Robert Lacoste, partisan de la répression sans limite et sans pitié.

A son corps défendant, Guy Mollet va creuser la tombe du régime parlementaire qu'était la quatrième république, avec la complicité à peine voilée du PCF.

Tout commence par une trahison des aspirations populaires tournées contre cette sale guerre, contre le rappel des jeunes travailleurs sous les drapeaux et contre toutes les mesures d'austérité qui accompagnent les frais de cette aventure.

Pressentant la fin du régime, Félix Guin, qui fut l'avocat de Léon Blum, dira:

" Ce qui frappe, c'est l'atonie, l'indifférence presque totale de l'opinion publique. C'est le signe d'une grave désaffection pour le régime parlementaire. Si demain celui-ci se trouvait en danger, il risquerait de ne pas trouver plus de défenseur qu'en avait trouvé la IIe République lors du coup d'Etat de 1851 " 

A l'évidence, le régime est en proie à l'autodestruction.

La petite bourgeoisie traditionnelle a déjà commencé à se radicaliser à droite, comme le montre la poussée électorale du mouvement poujadiste dont le mot d'ordre était: " sortez les sortants ". Dans le même temps, le mouvement ouvrier est frappé de paralysie face au développement de la guerre en Algérie.

Dans une brochure écrite à chaud sur les conditions qui ont permis à de Gaulle de prendre le pouvoir, Langlade, militant trotskyste, décrit ainsi le prolétariat français tel qu'il était dans les années 56/58

" Une classe ouvrière qui a entamé depuis bientôt dix ans le lent processus de décrochage vis-à-vis de ses directions traditionnelles, qui a, durant de brefs moments en 53, en 55, en 56 reconquis l'autonomie de son destin ; mais que les directions traditionnelles isolées, affaiblies, mais d'autant plus liées à leurs politiques et à leurs méthodes, continuent à contrôler suffisamment pour les enserrer dans leurs nasses mortelles. Une classe ouvrière qui a assisté sans réagir à la répression de l'insurrection algérienne, et qui pourtant n'est pas vaincue, n'a pas subi d'échec direct, conserve intactes ses possibilités de combat " 

Ainsi, le parti communiste refusa d'appuyer les tentatives de mobilisation ouvrière contre le rappel des disponibles. De même, il n'apporta aucun soutien aux émeutes de rappelés dans les gares et dans les trains qui refusaient de partir en Algérie. La consigne donnée aux militants du PC était: *ne pas gêner Guy Mollet afin qu'il puisse appliquer une politique de gauche.*

A ce moment-là, la puissance du PCF était encore considérable ainsi que son aura parmi les intellectuels. Mais cette puissance se muait en une force d'inertie considérable au service de la trahison des intérêts ouvriers et populaires dans et par la poursuite de la sale guerre.

Le 8 mai de cette année-là, 50 000 réservistes sont rappelés. Le 28 mai sera la journée la plus dure de la révolte des rappelés. Dans de nombreuses gares, jeunes soldats rappelés et manifestants venus les soutenir spontanément s'affrontent avec les CRS, des mères de famille se mettent sur les voies ferrées, des citoyens coulent du ciment dans les aiguillages 

Un militant ouvrier des usines Renault témoigna un peu plus tard :

" Jamais, peut-être, dans l'histoire d'une armée on n'avait assisté à un tel phénomène: les mobilisés refusaient de partir, se couchaient sur les rails, arrêtaient les trains, tiraient sur les sonnettes d'alarmes. Partis de Nancy au cri de " Lacoste au poteau ", c'est souvent avec ce même cri qu'ils ont débarqué à Alger. [...] Dans les usines aussi, les ouvriers s'agitaient. Il y eut des manifestations de masse à Grenoble, à Nantes, un peu partout. Une grande partie de la population était hostile à la guerre et le manifestait " 

Autre témoignage, celui que l'on retrouve dans le livre de Roland Perrot R.A.S qui a donné lieu au film du réalisateur Yves Boisset et dont voici un extrait :

" ...Il s'est mis à parcourir les wagons en incitant les soldats à tirer les sonnettes d'alarmes. Ça fait stopper les trains, c'est un truc automatique, alors allez-y de bon cœur! Mais, il faut orchestrer la chose. Un chef d'orchestre par wagon (...) Privés de leur commandant, les officiers se tiennent cois dans leur compartiment réservé en tête du train, tandis que la curiosité attire tous les hommes aux portières. Bougonnant, un mécanicien longe le train, une énorme clé anglaise à la main. Il cherche l'essieu immobilisé. Il lui faut dix bonnes minutes pour le trouver, desserrer le frein et s'éponger le front. (...) Enthousiasmés par le succès, ils déclenchent tour à tour une vingtaine de sonnettes, si bien que le train arrive péniblement à parcourir cinq cent mètres en plus de trois heures. Mais, voyant baisser son capital de sonnettes intactes, Alain lance le mot de passe pour arrêter la plaisanterie et le train parvient enfin à la ville (...) Là, une véritable manifestation nous attendait (...) Des journalistes, les familles déjà vues, de nombreux curieux entrés dans la gare " par hasard ", tout ce monde se pressait sur le quai décidé à ne pas perdre une miette du spectacle. Il s'annonçait fertile en émotions fortes. (...) A peine arrivés en gare, presque

tous les soldats se précipitent sur les quais et gagnent la sortie, bousculant tout sur leur passage, les civils comme les gradés. Une fois dehors, nous constituons un défilé monstre et commençons à parcourir les boulevards de la cité en scandant des slogans improvisés. " 

On objectera que ce gouvernement de front républicain, un succédané de front populaire, a accordé aux masses la troisième semaine de congés payés. Il donna également un coup de fouet sans précédent à la construction de logements HLM. En

l'occurrence, ces mesures étaient le sous-produit des grandes grèves de 1953  et 1955 dont il fallait conjurer le regain. (Au reste, elles ne suffiront pas à rendre populaire un gouvernement qui instaure la vignette automobile et la taxe sur les carburants.)

" En août-septembre-octobre 1955, dans un effort spontané pour se libérer des objectifs bourgeois du PS et du PCF, la classe ouvrière de ce pays tend toute son énergie pour " déborder " les appareils traditionnels. Saint-Nazaire, Nantes et, à leur suite, Rouen, Albi, la RATP, etc., retentissent comme l'appel à la grève générale. En écho, les rappelés dans les casernes, dans les trains, dans les ports, sur les bateaux, lancent le mot d'ordre : " les civils avec nous ! " " 

Dans son exposé, Langlade souligne que le prolétariat sera **" tenu en échec non par la force de l'Etat bourgeois mais par la volonté de deux forces ouvrières traditionnelles [PS et PCF] d'enserrer son combat dans le carcan du parlementarisme bourgeois "** 

Leur élan brisé par la force contre-révolutionnaire des appareils traditionnels du mouvement ouvrier qui **" canalisent la lutte des masses et des soldats dans le système de la démocratie parlementaire ", " Les ouvriers reprennent le travail, tandis que les rappelés débarquent à Alger, isolés, impuissants, démoralisés et sont lancés dans la guerre contre-révolutionnaire "** 

Et Langlade d'insister : **" On ne mesure qu'après coup ce qu'a pu représenter de tragique l'échec des mouvements d'août-septembre-octobre 1955. La jeunesse prolétarienne dégoûtée, sera coupée de la masse de sa classe, elle-même laissée sans perspective. Il y aura cependant d'autres mouvements, mais ceux-ci ne pourront plus se hisser au niveau des possibilités objectives ouvertes en 1955 "** 

Le gouvernement de Guy Mollet parviendra à se maintenir dix huit mois, ce qui est un record sous cette république marquée par la valse des ministères. Il butera sur une contradiction insoluble : la poursuite de la guerre à outrance, c'est-à-dire jusqu'à la reddition complète du FLN, implique une économie de guerre et, par là même, une politique d'austérité draconienne que le gouvernement ne peut assumer sans risque pour la paix sociale en métropole

Pris au piège de sa propre politique, le gouvernement veut pousser plus loin encore les feux de la guerre. De concert avec la Grande Bretagne et l'Etat d'Israël, la France attaque l'Egypte dont le gouvernement a nationalisé le canal de Suez et, pis encore, soutient le FLN. Mais, les anglo-français se replieront sur injonction des USA qui ne voient pas d'un bon oeil des Etats européens renforcer leur position économique et militaire au Proche et Moyen-Orient.

On remarquera que l'adversaire, en l'occurrence l'Egyptien Nasser est présenté par les agresseurs occidentaux comme un nouvel Hitler afin de justifier la guerre contre son peuple. Ce même attirail de propagande sera utilisé en 1991 pour justifier l'agression impérialiste contre l'Irak. Et, là encore, la social- démocratie montera en première ligne...

A noter également, l'abstention des députés PCF lorsque, le 30 octobre, Guy Mollet fait voter la confiance pour mener à bien cette intervention militaire.

Ainsi, la soumission du PCF au gouvernement en place n'a d'égal que son allégeance servile au Kremlin. Au moment même où l'Egypte est agressée, les chars russes entrent à Budapest et écrasent la révolution hongroise des conseils ouvriers. Le PCF applaudit à la répression sanglante, traitant les Hongrois de fascistes, ce qui ne manquera pas de le discréditer davantage encore dans les rangs ouvriers.

Ce parti se couvre encore de honte lorsqu'il laisse exécuter sans piper mot un de ses militants algérois, Fernand Yveton, ouvrier tourneur, auteur d'une tentative d'attentat dans une usine à gaz désaffectée le 14 novembre 1956, membre du Parti communiste algérien, guillotiné le 11 février 1957, à l'âge de 30 ans. Avant d'être guillotiné, Fernand aura subi les traitements les plus terribles: coups, humiliations diverses, brûlures sur tout le corps, supplice de l'absorption d'eau jusqu'à étouffement complet. Bien entendu, c'est un tribunal militaire qui le condamne, tout en sachant que si la bombe artisanale avait finalement explosé, elle n'aurait occasionné d'autres dégâts que matériels, à l'instar d'attentats que commettent de nos jours des nationalistes Corses sur des édifices non désaffectés. (C'est l'historien Jean-Luc Einaudi qui a rétabli la vérité sur le martyr de Fernand Yveton

)

Le gouvernement " de gauche " se distinguera encore en arraisonnant l'avion DC3 marocain qui transporte les principaux chefs du FLN, dont Ben Bella et Hocine Aït Ahmet (22 octobre 1956), croyant ainsi décapiter la principale organisation algérienne.

Début janvier 1957, le " socialiste " Robert Lacoste remet les pleins pouvoirs au général Jacques Massu.

Commence alors la bataille d'Alger qui va donner le signal de la plus terrible répression qui soit. Torture à l'électricité, " disparitions ", " corvées de bois ", exécutions, pendoisons, supplice de l'eau, privation de nourriture, mise en place de camps de prisonniers concentrationnaires, massacres et viols dans les villages. La Casbah d'Alger sera encerclée de barbelés, ce qui ne va pas sans rappeler le Ghetto de Varsovie, de sinistre mémoire. Voilà comment les militaires vont remporter la bataille d'Alger.

Ces méthodes militaires inspirée de la Milice et de la Gestapo, inspireront à leur tour les procédés de la dictature militaire des généraux Videla et Viola en Argentine, vingt ans plus tard. 

Michel Debré qui sera, un an plus tard, promu Premier ministre du général de Gaulle, écrit le 2 décembre 1957, dans son journal **" le courrier de la colère ":**

" Que les Algériens sachent bien que l'abandon de la souveraineté française en Algérie est un acte illégitime qui met ceux qui le commettent, ou s'en rendent complices, hors-la-loi et ceux qui s'y opposent, quel que soit le

moyen employé, en état de légitime défense. " 

Quel que soit le moyen employé, donc... Voilà très exactement d'où la Vè République tire son origine : de ces " moyens " que sont la torture, les ratonnades (autre nom donné aux pogroms) et autres " modes opératoires " colonialistes. Sous ce rapport, le jugement porté par Aimé Césaire, est plus que pertinent:

"Ce que le très chrétien bourgeois du XXè siècle ne pardonne pas à Hitler, ce n'est pas le crime en soi, c'est le crime contre l'homme blanc (...) d'avoir appliqué à l'Europe des procédés colonialistes dont ne relevaient jusqu'ici que les Arabes, les coolies de l'Inde et les nègres d'Afrique" 

En outre, Paul Teitgen, secrétaire général de la Police d'Alger, n'y tenant plus, démissionna de son poste le 24 mars 1957. Il déclara alors

" Nous commettons des crimes de guerre. Je ne me permettrais pas une telle affirmation si au cours de mes visites récentes effectuées dans les centres d'hébergement, je n'avais reconnu certains assignés les traces profondes de sévices ou tortures qu'il y a quatorze ans je subissais personnellement dans les caves de la Gestapo à Nancy" 

l'historien Benjamin Stora raconte:

Le 7 janvier, 8 000 parachutistes entrent dans la ville. Ils sont commandés par le général Massu, à qui Robert Lacoste, ministre résident en Algérie, vient de confier les pleins pouvoirs. La 10e DP [division parachutiste], tout juste de retour de Suez, où elle a participé à l'opération avortée contre Nasser, reçoit la mission de "pacifier" Alger, où la tension est extrême entre les communautés.

A la question : ***Lacoste peut remplacer la police et la justice par des militaires ?***

Stora répond:

Il utilise pour cela la loi sur les pouvoirs spéciaux votée en mars 1956 à l'initiative du gouvernement dirigé par Guy Mollet (SFIO)

Poursuivant son récit, il rappelle les faits suivants:

La réplique à l'entrée de l'armée dans la ville, ce sont les attentats aveugles contre les Européens, causant des dizaines de victimes. Début février, les explosions au stade municipal d'Alger et au stade d'El-Biar font 10 morts et 34 blessés; en juin, l'attentat au casino de la Corniche tue 8 personnes et en blesse une centaine. Le 26 janvier, des bombes avaient explosé dans trois cafés de la ville, faisant 5 morts et 34 blessés. Le FLN lance alors un mot d'ordre de grève générale pour le 28 janvier...[Les paras] cassent la grève en forçant les boutiques à rouvrir; l'opération du FLN est un échec. Et puis les hommes de Massu procèdent à des arrestations massives pour débusquer les militants du FLN, qui sont environ 5 000. Massu quadrille la ville avec ses troupes. Les quartiers "arabes" sont bouclés. Et, en utilisant les fichiers de la police, les paras interpellent des suspects par centaines avant de les regrouper dans des centres de triage, qui vont devenir de véritables centres de torture.

Laissons-lui la seule conclusion qui s'impose:

En confiant les pouvoirs de police et de justice aux paras, Guy Mollet et Robert Lacoste ont accrédité l'idée selon laquelle seuls les militaires pouvaient incarner un recours. On connaît la suite... 

Au bilan très lourd du gouvernement de Guy Mollet, il faut encore ajouter la signature par la France du Traité de Rome qui crée la Communauté Economique Européenne.

13 mai 1958 : Le dieu sorti de la machination

Les événements qui se sont précipités en mai 1958, à la faveur d'une de ces vacances du pouvoir fréquente sous la IVe République mériteraient une enquête fouillée, de plus en plus difficile à mener puisque les principaux protagonistes de cette affaire ne sont plus.

A défaut, il nous reste les écrits du principal témoin de cette intrigue politique : de Gaulle lui-même. Arrêtons-nous un court instant sur la version officielle de cette histoire-là: de Gaulle aurait été " appelé " au Pouvoir pour sortir la France d'un chaos total et la sauver de la menace d'une guerre civile. Les choses se seraient donc produites à l'insu du grand Sauveur de la Nation. Il serait d'emblée plus juste de dire que de Gaulle s'est fait " appeler " et qu'il n'a pas voulu savoir ce que tramaient ses partisans depuis plusieurs jours, plusieurs semaines, plusieurs mois...

Regardons-y de plus près.

Dans l'esprit des militaires, mais aussi de Robert Lacoste qui vient de quitter ses fonctions de gouverneur général en Algérie, l'opération a pour but d'éviter un " **Dien Bien Phu diplomatique** " ou plutôt une négociation avec le FLN sous la férule des Nations Unies.

Dans l'immédiat, les manifestations spectaculaires du 13 mai font suite à l'assassinat par le FLN de trois soldats du contingent, mais elles s'assignent également pour but d'empêcher l'investiture du gouvernement que forme le démocrate-chrétien Pierre Pflimlin, suspect de vouloir négocier avec le FLN. En effet, au même moment, les députés sont réunis pour mettre en place le nouveau gouvernement après un mois de vacance du pouvoir.

Dans les jours qui précèdent le putsch, le général Ely chef d'état-major des armées, transmet un télégramme collectif de la hiérarchie militaire postée en Algérie, signée par le général Salan et ses adjoints, qui avertit le président de la République, René Coty, que l'armée ressentirait comme un outrage tout abandon sur la question algérienne et qu'on ne saurait dès lors préjuger de sa " **réaction de désespoir** " (9 mai) Voilà qui est lourd de menace. C'est le moins que l'on puisse dire.

Le 11 mai, le directeur du quotidien " l'Echo d'Alger ", briffé par Delbecque, en appelle dans son éditorial du jour, au retour du Général de Gaulle. En fait, c'est un double-complot qui prend corps, celui de l'extrême droite algéroise poujadiste et vichyste et celui des gaullistes supervisés par le ministre Chaban- Delmas.

Le 13 mai 1958, à Alger, profitant d'une manifestation monstre des colons (estimée entre 15000 et 100 000 personnes d'après les journaux de l'époque), des activistes d'extrême droite entraînés par Pierre Lagaillarde investissent le palais du gouvernement général et commencent à le mettre à sac. Mais, très vite, les généraux présents et, Léon Delbecque, l'émissaire du ministre de la Défense gaulliste Chaban-Delmas " rattrapent le coup " en prenant la tête des opérations, transformant l'émeute qui prend corps en un putsch militaire en faveur du retour au pouvoir du général de Gaulle qui ronge son frein depuis douze ans dans sa retraite forcée.

Dans l'immédiat, la prise du palais du gouverneur général débouche sur la formation d'un Comité de Salut Public dont l'ineffable Delbecque sera le vice-président. Un télégramme en informe le Président de la République :

Vous rendons compte création Comité Salut public civil et militaire à Alger, sous ma présidence, moi, général Massu, en raison gravité situation et nécessité absolue maintien de l'ordre, et ce pour éviter toute effusion de sang. Exigeons création à Paris d'un Gouvernement de Salut public, seul capable de conserver l'Algérie partie intégrante de la métropole 

Il est à noter que le chef du gouvernement démissionnaire, Félix Gaillard (membre de l'aile droite du Parti radical), en accord avec son ministre-gouverneur sortant, Lacoste, va confier tous les pouvoirs sur place au général Salan, ce qui revient à entériner le coup de force qui vient de se produire puisque Salan, de prime abord légaliste, s'en remet à Massu, président du Comité de Salut Public. D'autre part, l'affaire n'est pas sans rappeler les événements du 6 février 1934, lorsque des manifestations d'anciens combattants encadrées par les Ligue d'extrême droite se transformèrent en émeute aux abords de la Chambre des Députés, ces derniers renonçant sous la pression de la rue à " investir " le gouvernement formé par le Radical Edouard Daladier. Mais, laissons la parole à de Gaulle, soi-même:

A partir du moment où l'armée, passionnément acclamée par une nombreuse population locale et approuvée dans la métropole par beaucoup de gens écoeürés, se dressait à l'encontre de l'appareil officiel, où celui-ci ne faisait qu'étaler son désarroi et son impuissance, où dans la masse, aucun mouvement d'adhésion et de confiance ne soutenait les gens en place, il était clair qu'on allait directement à la subversion, l'arrivée soudaine à Paris d'une avant-garde aéroportée, l'établissement d'une dictature militaire fondée sur un état de siège analogue à celui d'Alger, ce qui ne manquerait pas de provoquer, à l'opposé, des grèves de plus en plus étendues, une obstruction peu à peu généralisée, des résistances actives grandissantes. 

On le voit, de Gaulle agite le spectre d'une dictature militaire et en même temps, fait comprendre aux " ultras " qui se prennent pour des nouveaux Franco que le rapport des forces réelles dans la société ne permet pas d'instaurer une dictature ouverte, à cette étape, sans risque de déclencher un processus révolutionnaire. Cela, Salan et Massu le comprennent parfaitement bien. Leur but n'est pas tant de prendre le pouvoir mais de susciter la formation d'un gouvernement civil de " Salut Public ". Par ailleurs, Salan, de prime abord, n'était pas favorable au Putsch. C'est Massu qui tient les rênes, auréolé de son prestige de vainqueur de la Bataille d'Alger aux yeux des colons. Mais, Massu est notoirement gaulliste, c'est un ancien de la 2^e DB de Leclerc.

" Bref, ce serait l'aventure - poursuit de Gaulle- débouchant sur la guerre civile, en la présence, et bientôt, avec la participation en sens divers des étrangers. A moins qu'une autorité nationale, exté-rieure et supérieure au régime politique du moment aussi bien qu'à l'entreprise qui s'apprêtait à le renverser, rassemblât soudain l'opinion, prît le pouvoir et redressât l'Etat. Or, cette autorité-là ne pouvait être que la mienne [...] J'ai peu d'heures pour m'y décider. Cependat, il me faut fixer le moment où, fermant le théâtre d'ombre, je ferai sortir " le dieu de la machine ", autrement dit où j'entrerais en scène "

Le Dieu vivant, à la fois César et Tribun, ne va pas traîner...

" Dès le 15 mai, raconte de Gaulle, le général Salan qui, l'avant-veille, a dû céder pièce par pièce à la foule déchaînée le bâtiment du Gouvernement, prononce au balcon du " Forum " quelques phrases terminées par le cri de " Vive de Gaulle" ! "" Delbecque n'est pas loin...

Or, formellement, le général Salan reste le représentant en titre du gouvernement. Le nouveau chef du gouvernement, Pierre Pflimlin, devrait logiquement le récuser. Il n'en fait rien. En réalité, la situation est bloquée. En effet, contrairement à ce qui s'était produit le 6 février 1934, le coup de force n'a pas empêché les députés d'investir le nouveau gouvernement, dans la nuit du 13 au 14 (3 heures du mat.) A coup sûr, tel n'était pas le résultat escompté par les conspirateurs. Les putschistes sont, dès lors, pris de vertige. Ils ne peuvent plus reculer car ils sont sous la pression de la foule des colons. Reste à savoir où aller.

" La journée du 14 mai, estime pour sa part l'universitaire René Rémond, est une sorte d'entracte où les adversaires s'étudient. Des deux côtés on se trouve au matin comme au sortir d'un cauchemar et précipité sans l'avoir cherché dans une situation dont personne n'a la clé et dont ni les uns ni les autres ne savent comment se dégager 

" Le 13 mai, rappelle de Gaulle, après l'émeute d'Alger, Félix Gaillard, renversé un mois plus tôt, mais qui, faute qu'un autre ministère que le sien ait été depuis mis en place, expédie les affaires courantes de la présidence du Conseil, a télégraphié à Salan qu'il n'y a pas lieu d'employer les armes contre les manifestants et lui a attribué les pouvoirs civils en Algérie. Pendant la nuit suivante, si le gouvernement de Pierre Pflimlin est investi par l'Assemblée nationale, c'est après un débat où s'étale le désarroi général et à la faveur d'un vote qui n'accorde à la confiance que 274 voix, tandis que le refus et l'abstention en totalisent 319. Résultat qui, aux yeux de tous, exclut jusqu'aux vellétés de mesures vigoureuses. D'ailleurs, le matin du 14, le gouvernement confirme Salan dans ses pouvoirs et, après avoir prescrit d'interrompre les communications, autorise qu'elles soient rétablies "

Aussi bien, pour de Gaulle, la voie est libre : c'est le moment!

Bien entendu, il serait ridicule de penser que de Gaulle et ses réseaux ont tout manigancé, tout prémédité et " habilement manoeuvré " Une brèche a été ouverte au parachèvement du coup d'Etat par le gouvernement en place. Mieux que cela : un concours de circonstance tout à fait exceptionnel.

S'agissant de l'investiture du nouveau gouvernement, après quatre semaines de " vacance ", elle est arrachée in extremis grâce à l'abstention des députés du PCF.

Toujours est-il que ce 15 mai, de Gaulle fait un premier communiqué :

La dégradation de l'Etat entraîne infailliblement l'éloignement des peuples associés, le trouble de l'armée au combat, la dislocation nationale, la perte de l'indépendance. Depuis douze ans, la France aux prises avec des problèmes trop rudes pour le régime des partis, est engagée dans ce processus désastreux. Naguère, le pays, dans ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire jusqu'au salut. Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent à nouveau vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République 

10 ans plus tard, le 29 mai 1968, François Mitterrand tentera de répéter cette manœuvre-là, dans une situation de crise révolutionnaire, mais ce sera un fiasco qui le plantera sur la touche politique pendant trois ans...

De Gaulle raconte (toujours dans ses *Mémoires*)

Évaluant les frais, je choisis d'agir aussitôt. Mais alors, vais-je m'en tenir à rétablir une certaine autorité du pouvoir, à remettre momentanément l'armée à sa place, à trouver une cote mal taillée pour atténuer quelques temps les affres de l'affaire algérienne, puis à me retirer en rouvrant à un système politique détestable une carrière de nouveau dégagée? Ou bien vais-je saisir l'occasion historique que m'offre la déconfiture des partis pour doter l'Etat d'institutions qui lui rendent, sous une forme appropriée aux temps modernes, la stabilité et la continuité dont il est privé depuis cent soixante-neuf ans?

Posez la question, c'est y répondre! On sent tout de même poindre dans ces propos la haine du parlementarisme et en fin de compte, le rejet de la république. Car, on l'a bien compris, c'est la Révolution française qui, 169 ans auparavant aurait privé l'Etat de stabilité et de continuité. De Gaulle retient mal son monarchisme profond. Sur un point au moins, de Gaulle se trompe: depuis Napoléon 1er, la continuité de l'Etat ne s'est jamais démentie, y compris sous la IV^e République, où l'instabilité ministérielle n'interférait pas vraiment sur la continuité de l'Etat et de la politique étrangère. A l'inverse, sous la " nouvelle République " que de Gaulle a imposé, les crises ministérielles affectent directement la marche de la machine d'Etat. Nous y reviendrons.

En tous cas, de Gaulle se couvre:

" [La grave crise nationale] qui éclata, le 13 mai, ne me surprit donc nullement. Cependant, je ne m'étais mêlé d'aucune façon, ni à l'agitation locale, ni au mouvement militaires ni aux projets politiques qui la provoquaient, et je n'avais aucune liaison sur place ni aucun ministre à Paris.

Il rappelle cependant que l'ancien gouverneur d'Algérie, Jacques Soustelle, était un de ses partisans. Il précise s'être entretenu en 1957 avec Robert Lacoste. Pour mieux nous assurer qu'il n'avait maintenu aucun contact avec ces deux fauteurs de guerre.

" il est vrai - ajoute t-il encore - que deux ou trois personnages entreprenants qui avaient participé à mon action à l'époque où j'en exerçais une, séjournaient en Algérie pour répandre l'idée qu'il faudrait bien un jour me charger un jour du salut public. Mais ils le faisaient en dehors de mon aval et sans m'avoir consulté. "

Simple transmission de pensée, donc. Mais de Gaulle reconnaît l'essentiel: avec ou sans son aval, des émissaires gaullistes étaient venu en Algérie dans un seul but: propulser de Gaulle depuis Alger. " Sans mon aval ", cela veut dire aussi qu'il ne les a pas retenus ou dissuadés de faire quoi que ce soit. Il aura laissé faire ...Ensuite, comme il l'a souligné lui-même, de Gaulle devait formellement apparaître comme étant extérieur à toute la machination. Il devait passer pour le " deus ex machina " comme on dit en Latin...

15-27 mai : de Gaulle ou la " résurrection "

A compter du 13 mai, les comités de Salut Public formés d'officiers et de civils foisonnent en Algérie et s'arrogent les pouvoirs des préfets et sous-préfets des trois départements soit disant " français " d'Algérie.

Le 14 au petit jour le président Coty adjure l'armée de " rester dans le devoir sous l'autorité du gouvernement de la République ". Voilà qui est bien timide, ne serait-ce que par comparaison avec l'allocation du président de Gaulle, trois ans plus tard, placé dans une situation similaire .

On l'a vu, Salan, entraîné à son corps défendant dans cette aventure, est maintenu comme faisant-fonction de gouverneur, affublé des pouvoirs civils, par le nouveau gouvernement investi grâce aux abstentions PCF.

l'une des premières mesures conservatoires que prend le gouvernement de Pflimlin est l'interdiction de toute manifestation sur le territoire de la métropole. Ainsi, s'il était venu à l'idée des organisations ouvrières et démocratiques d'appeler à manifester en masse dans toutes les grandes villes contre les généraux factieux, ces manifestations auraient été interdites! Mais, de manifester, les organisations ouvrières et démocratiques se sont abstenues, du moins avant le 28 mai, c'est-à-dire, trop tard.

Le Parti socialiste se résout désormais à entrer dans le gouvernement: Guy Mollet sera vice président du Conseil et Jules Moch, ministre de l'Intérieur .

Le 15 mai, on l'a vu, de Gaulle est sorti du gué dans la foulée du " vive de Gaulle " prononcé par Salan, reconnu à la fois par le gouvernement et par le comité de Salut public civil et militaire d'Alger. En outre, de Gaulle a annoncé à ce moment-là qu'il tiendrait une conférence de presse le 19. Mais, comme décidément le gouvernement ne se laisse choir, les factieux élaborent, semble-t-il, un plan B qui a pour nom l'opération " Résurrection ". C'est un plan à la Franco. C'est aussi un secret de polichinelle.

" Des membres de l'état-major Salan conçoivent depuis le 14 en effet l'opération " Résurrection ". Aéroportée, elle lâcherait des parachutistes sur Paris, avec l'appui de régiments du sud ouest commandés par le général Miquel et le renfort du groupement blindé du colonel Gribius stationné sur les pourtours de la capitale. Dans un va-et-vient

de " missions militaires ", rendez-vous est même pris pour le 19 mai. Delbecque le sait. L' " antenne " gaulliste de la rue de Solferino, où s'affairent Guichard, Foccart, La Malène et Lefranc, l'apprend, Debré se multiplie: ils en avertissent de Gaulle, tandis qu'à Matignon, Michel Poniatowski alerte à son tour le gouvernement et que l'Elysée est saisi. " 

C'est ce qu'on appelle la conspiration à découvert.

Ce qui a permis à de Gaulle d'écrire plus tard, dans ses Mémoires, ce que nous y avons déjà relevé:

Il était clair qu'on allait directement à la subversion, l'arrivée soudaine à Paris d'une avant-garde aéroportée, l'établissement d'une dictature militaire fondée sur un état de siège analogue à celui d'Alger 

Quoi qu'il en soit, René Rémond n'avait pas tort de considérer qu'à ce moment-là, c'est la SFIO qui est l'arbitre de toute la situation. Ou bien, le vieux parti ouvrier parlementaire dit NON à de Gaulle, refusant de céder au chantage des militaires. Ou alors, il capitule sans combat puis collabore directement avec de Gaulle. Sous la férule de Guy Mollet et au prix d'une scission, la SFIO choisira la voie du reniement, au nom du moindre mal, quitte à miner cette base solide d'existence qu'est pour ce parti le régime parlementaire. Evidemment, cette trahison est la résultante des précédentes, en particulier, on l'a vu, dans le cadre du " front républicain " en 1956/57. Dans ces conditions, les staliniens peuvent sortir leur moulin à parole pour crier " Au loup ", faire accroire que le fascisme est en passe de " passer " ;

Le 16 mai, Guy Mollet s'enquiert des conditions de la formation d'un gouvernement dirigé par ... de Gaulle. Par journalistes interposés dans les couloirs du Palais Bourbon, il formule trois questions à de Gaulle:

" Le général de Gaulle reconnaît-il comme seul légitime le gouvernement que dirige Pierre Pflimlin (...)? Est-il prêt à désavouer les promoteurs des Comités de Salut public (...) ? Enfin, serait-il disposé à observer les formes prévues par la Constitution pour son investiture? " 

Ce ne sont même pas des conditions préalables, mais des questions bien dissociées. Dans sa Conférence de presse du 19, de Gaulle caressera Mollet dans le sens du poil 

De Gaulle précise:

" Voulant savoir ce qui se passe dans les faits et dans les intentions, j'invite par télégramme le Commandement militaire à m'envoyer quelqu'un qui me rende compte de la situation. Mon message lui est transmis normalement, sans nul mystère, par le général Lorillot, nouveau chef d'état -major général, avec l'accord de son ministre Pierre de Chevigné "

Avec l'accord du ministre, s'il vous plaît!

" Effectivement, peu après - poursuit de Gaulle- le général Dulac, accompagné de plusieurs officiers, viendra à Colombey pour me dire, de la part de Salan, que, si, à très bref délai je ne prends pas le pouvoir, le Commandement ne pourra pas empêcher un déferlement militaire sur la métropole "

De Gaulle se pose alors en médiateur entre les militaires et ce qu'il reste encore du pouvoir civil. Mais, en fait, il menace avec les militaires. Un vieil adage ne dit-il pas que la menace prime sur l'exécution? D'autant plus encore si la menace reçoit un début d'exécution... Et voici que le 24 mai, des paras d'Alger débarquent en Corse. En quelques heures, sans coup férir, ils se rendent maîtres de l'île et, avec la neutralité bienveillante des CRS et des autorités locales, y imposent leur Comité de Salut public. En dehors du Préfet, seul, le premier adjoint PCF au maire de Bastia, opposera une résistance symbolique aux paras... en chantant *la Marseillaise* lorsque les militaires l'éconduisent. Cette mise en scène, se passe donc après les contacts noués entre de Gaulle et

le Commandement. Au coeur du dispositif Corse du complot, on trouve le député gaulliste d'Ajaccio, Pascal Arrighi  (qui, de 1984 à 1989, militera au FN)

Ainsi donc, de Gaulle veut faire accroire qu'il est au dessus de la mêlée, au dessus des clans et factions qui se disputent les dépouilles de la IVe République. En réalité, et ses écrits en portent la marque, de Gaulle exerce un odieux chantage. Dans cet imbroglio tragi-comique, c'est lui, le maître chanteur et donc, la clé de voûte, sinon le cerveau de toute cette conspiration qui va tuer la République.

Face à lui, le mouvement ouvrier est tétanisé. En toute logique, l'invasion de la Corse par 800 paras aurait dû provoquer, sans attendre, un appel à la Grève générale dans tout le pays. Mais le spectre de la guerre civile glace d'effroi les chefs des partis traditionnels du mouvement ouvrier. Et, même si le PCF a le verbe plus haut, c'est pour quémander " l'union de tous les républicains " sans rivaie à droite, pour " la défense des institutions républicaines ". ; l'Humanité faisant le parallèle avec la guerre d'Espagne . Quant au Populaire, le quotidien de la SFIO, il feint de s'étonner du silence complice du Général de Gaulle face au putsch perpétré en Corse.

Et Guy Mollet, dans tout ça? Buvant le calice jusqu'à la lie, il écrit à de Gaulle dès le lendemain. D'après l'historien J.P Rioux :

Guy Mollet écrit à de Gaulle que le pire danger qui menace la France lui semble venir des " bolcheviks " . 

Cette charge contre le PCF, baptisé " bolchevik " pour l'occasion (mais, où a-t-on vu des " bolcheviks " réclamer à cor et à cris l'union des " républicains " bourgeois?) n'est-elle pas une façon de signifier à de Gaulle qu'il n'a aucunement à craindre la réalisation d'un front unique socialiste-communiste, adossé sur les syndicats ouvriers, puisque le PC serait " l'ennemi n°1 ", un danger bien pire que les généraux d'Alger et donc un parti à ne pas fréquenter!

Mais, laissons de Gaulle poursuivre:

" Le 24 mai, un détachement parti d'Alger a atterri en Corse sans coup férir, grâce à quoi des comités de Salut public ont saisi l'autorité à Ajaccio et à Bastia. Les forces de police envoyées, depuis Marseille, sur l'île pour y

rétablir l'ordre se sont laissé facilement désarmer. Que la solution politique soit retardée et l'on verra certainement de semblables opérations exécutées dans la métropole puis dirigée sur Paris." 

On le voit, le chantage est tout à fait explicite. Les interventions du Général de Gaulle et les frasques des généraux sont les deux pinces de la même tenaille qui va étrangler la République.

A tous les moins, ces actions menées parallèlement se combinent à merveille. C'est ce que de Gaulle appelle " **le progrès du bon sens** ".

" le 26, je convoque à la Boisserie le préfet de la Haute-Marne  Marcel Diebolt et le charge d'aller immédiatement dire de ma part à Pflimlin que l'intérêt lui commande de me voir. " 

Eh oui, de Gaulle, qui n'est encore formellement que le citoyen Lambda, s'arroge le droit de convoquer le plus haut personnage de l'Etat dans son département. Lequel personnage obtempère! Pflimlin se prête le soir même à cette comédie fumeuse et se rend à la Celles-Saint-Cloud où l'attend celui qui se prend déjà pour le Chef de l'Etat.

" Je trouve Pierre Pflimlin calme et digne. Il me fait le tableau de sa situation, celle d'un pilote aux mains de qui ne répondent plus les leviers de commande. Je lui déclare que son devoir est d'en tirer les conséquences et de ne pas demeurer dans une fonction qu'en somme il n'exerce pas, étant entendu que je suis prêt à faire le nécessaire ".

Mais, de l'aveu même de de Gaulle, le Président du Conseil  ne se prononce pas encore. Il attend, pour sa part, de cette entrevue que de Gaulle intervienne pour " ramener à la discipline " le Commandement en Algérie. Ni plus, ni moins. Mais, s'étant prêté au jeu de cette entrevue conçue par de Gaulle, il va en être le dindon de la farce.

-
Le 27 à midi claquantes, de Gaulle balance un de ces communiqués solennel dont il a le secret:

"J'ai entamé hier le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain capable d'assumer l'unité et l'indépendance du pays. Je compte que ce processus va se poursuivre et que le pays fera voir, par son calme et sa dignité, qu'il souhaite le voir aboutir. Dans ces conditions, toute action, de quelque côté qu'elle vienne, qui met en cause l'ordre public, risque d'avoir de graves conséquences. Tout en faisant la part des circonstances, je ne saurais l'approuver. J'attends des forces terrestres, navales et aériennes présentes en Algérie qu'elles demeurent exemplaires sous les ordres de leurs chefs: le général Salan, l'amiral Auboyneau, le général Jouhaux. A ces chefs, j'exprime ma confiance et mon intention de prendre incessamment contact avec eux." 

Tout se passe donc comme si de Gaulle avait d'ores et déjà les rênes, parlant un langage où alternent autoritarisme menaçant et paternalisme rassurant. Son avertissement s'adresse formellement au généraux tentés de pousser leur bouchon trop loin mais vise surtout tous les travailleurs et les démocrates tentés par la riposte sur le terrain de la lutte de classes aux agissements de l'armée.

La réaction immédiate des députés socialistes semble indiquer que leur parti a choisi la résistance: par une motion votée par 112 députés SFIO contre 3, le groupe parlementaire s'engage à ne se rallier " **en aucun cas à la candidature du Général de Gaulle qui, dans la forme même où elle est posée et par les considérants qui l'accompagnent est un défi à la loi républicaine** " 

Drôle de résistance qui, à l'Assemblée, commence par le vote d'une réforme constitutionnelle qui abonde dans le sens du Général de Gaulle car elle " **comporte de bonnes dispositions pour renforcer l'exécutif** " 

De guerre lasse, Pflimlin jette l'éponge le 28 au petit jour.

Ce jour-là, une imposante manifestation se déroule de Nation à République, pour défendre la République.

Les journaux l'Humanité, le Populaire et Libération  y ont appelé. Mais, à cet instant précis, les jeux sont faits.

En effet, à midi, René Coty demande à de Gaulle de recevoir Gaston Monnerville et André Le Troquer, respectivement présidents du Conseil de la République  et de l'Assemblée nationale. Cette entrevue a lieu le soir même. André Le Troquer, socialiste, dit tout net à de Gaulle qu'il entend s'opposer à sa venue au pouvoir; La réaction du Général de Gaulle est tout à fait révélatrice: " **Eh bien, dis-je, si le Parlement vous suit, je n'aurai pas autre chose à faire que vous laisser vous expliquer avec les parachutistes** " 

Le lendemain, Coty exhorte le parlement de céder la place à de Gaulle et à un gouvernement de salut national. De Gaulle se rend à l'Elysée et pose ses conditions:

" Pleins pouvoirs puis congé donné au Parlement, enfin Constitution nouvelle à préparer par mon gouvernement et à soumettre au référendum. J'accepte d'être " investi " le 1 er juin par l'Assemblée Nationale, où je lirai une brève déclaration sans prendre part au débat " 

Et, le tour est joué. Dès le lendemain, Vincent Auriol puis Guy Mollet se précipitent à Colombey pour se " convertir " selon le mot du Général de Gaulle.

" De son côté, le Maréchal Juin est venu me certifier que l'armée me suit comme un seul homme " 

Le 31, ce sont les présidents des groupes parlementaires des partis qui font la queue pour rencontrer le " Général ". Seul, le groupe parlementaire du PC ne se prête pas à cette mascarade. A l'exception de Mitterrand qui représente l'obscur groupuscule UDSR , tous opinent du chef devant l'exposé que leur fait de Gaulle sur ce qu'il entend faire, une fois investi. Au même les instances dirigeante de la SFIO votent à une courte majorité (grâce à la présence des sénateurs lors de cette réunion spéciale qui

regroupe, outre le comité directeur, députés et sénateurs socialistes) en faveur de l'investiture du Général de Gaulle (77 contre 74) 

Après tout ce qui s'est passé, le PCF peut se payer le luxe de prendre une pose frondeuse. " **La direction du PCF - écrit Langlade (p35) - ne fit, en dehors des déclarations platoniques, aucun effort sérieux pour un mouvement général dont le déclenchement seul eût pu créer l'élan nécessaire pour redresser la situation. Or, la direction du PCF et de la CGT eurent au moins une occasion de déclencher un mouvement de grève plus large que le simple courant stalinien : c'est le 30, à l'occasion de la grève lancée par la FEN [Fédération de l'éducation nationale dont est issue l'actuelle FSU.NDLR] ; Or, lorsque les dirigeants de la FEN avertirent Léon Mauvais [secrétaire confédéral de la CGT.NDLR] de leur décision, celui-ci se contenta d'applaudir à une initiative qu'il se garde bien de reprendre. Mieux : alors que le Syndicat de l'Enseignement de la Région parisiennes, organisant un meeting à la Bourse du travail, entreprit de diffuser, dans un certain nombre d'entreprises de la région parisienne un tract appelant les ouvriers à s'associer à cette manifestation, les dirigeants staliniens ne firent rien pour relever l'offre.** " 

Dès lors, nous comprenons mieux comment, en dépit du succès considérable de la manifestation du 28 mai (plus de 500 000 manifestants à Paris) et de l'éclatante réussite de la grève générale des enseignants, le 30 (suivie à 80%), de Gaulle a été " investi " des pleins pouvoirs, le 2 juin par l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale n'a eu qu'à ratifier le coup de force du " Général ". Un coup de force, " sans coup férir ", un coup de force sans combat.

Sur ce point, donnons raison à François Mitterrand, lorsqu'il déclare au cours du fameux débat d'investiture :

En droit, le général de Gaulle tiendra ce soir ses pouvoirs de la représentation nationale : en fait, il les détient déjà du coup de force.

De Gaulle sera investi des pleins pouvoirs par 329 voix contre 224, à l'Assemblée nationale, dont la moitié des députés SFIO votant avec la droite classique: indépendants et paysans, démocrates-chrétiens du MRP. Voteront contre: l'autre moitié des députés socialistes, les députés PCF, une partie des radicaux entraînés par l'ancien Président du Conseil, Pierre Mendès-France et une partie des " UDSR " avec Mitterrand, ancien ministre de l'Intérieur et ancien garde des Sceaux. Pierre Mendès-France s'exclame: " **je ne voterai pas le pistolet sur la tempe** " "

Alors commence l'histoire de la Vè République.

Beaucoup d'encre a coulé et beaucoup d'encre coulera encore probablement sur " Mai 1958 ". Ainsi, dans le site du courant "

Pour la République Sociale " , on trouve un exposé succinct du Coup d'Etat réalisé par un membre de la Convention pour la VIe république (C6R). De Gaulle y est accusé de duplicité. S'agissant des gaullistes dépêchés par Chaban-Delmas, l'auteur de cet exposé nous dit :

Profitant du coup de force des manifestants, les gaullistes - qui depuis des mois réclament et tentent d'organiser le retour du général de Gaulle au pouvoir - essaient de tirer leur épingle du jeu. Quoique minoritaires à Alger, ils le feront avec brio.

Un peu plus loin, nous lisons:

La voie démocratique semblant bouchée, une partie de l'armée en Algérie prépare secrètement - en liaison avec les gaullistes - un débarquement sur Paris: c'est l'opération dite Résurrection. Massu en parla plus tard comme une " arme supplémentaire " offerte par les rebelles d'Alger au général de Gaulle, au cas où le retour au pouvoir par le processus parlementaire n'aurait pas été possible. La pression est forte, elle continue de monter les jours suivants: les manifestations et les appels à un gouvernement gaulliste de salut public se multiplient ; la Corse se rallie au mouvement insurrectionnel le 24 mai sur l'initiative de Massu, preuve que le complot militaire est bien réel.

Tout à fait ! (Ou presque : la Corse ne s'est ralliée à rien du tout, elle a été envahie militairement. Nuance de taille !)

Et de préciser :

...de Gaulle n'est pas du tout assuré d'obtenir son investiture par l'Assemblée. C'est bien pourquoi, à sa propre demande, il reçoit le 28 mai à Colombey un représentant de Salan, le général Dulac, venu lui exposer les conditions précises du plan prévu pour prendre Paris. Lors de cette entrevue, de Gaulle se renseigne sur le déroulement de l'opération avec force détails, jusqu'à trouver les moyens envisagés trop légers . En apportant sa caution à l'opération et en laissant carte blanche à Salan, de Gaulle continue donc de jouer sur les deux tableaux: " la première solution, celle du "processus régulier", l'arrivée au pouvoir en toute légalité, a sa préférence sans aucun doute. Mais il ne néglige pas un autre scénario: le débarquement des paras, une menace de guerre civile accrue et son intervention à lui, au bout de quelques jours, en arbitre ". 

Re -Tout à fait! Mais encore?

Que conclure de tout cela? Que l'on est loin de l'histoire officielle de la naissance de la Ve République où de Gaulle est appelé, dans un vaste consensus, en sauveur d'une République rendue impuissante par le " régime des partis ". La réalité, bien moins glorieuse que la légende, est celle d'un " coup d'Etat démocratique " (Christophe Nick) ou d'un " coup d'Etat de velours " (Michel Winock). Si la transition entre les deux régimes s'est faite dans le respect des formes juridiques, c'est sous la menace d'un putsch instrumentalisé par de Gaulle. Que l'on ne s'étonne pas ensuite du caractère " bonapartiste " ou " monarchiste " de la Constitution de 1958...

Coup d'Etat démocratique? Qu'y a-t-il donc de démocratique là-dedans? A moins de considérer que la duplicité, le complot, la menace, le chantage, les putschs, les pleins pouvoirs soient des attributs démocratiques, ce coup d'Etat est un coup d'Etat pur et simple. Mais, à dire vrai, l'exigence de vérité chez ce membre de C6R s'arrête là où elle ne fait que commencer.

Dans cet exposé de ce partisan de la VI^e République, il est question de " **l'opposition des communistes et de quelques députés de la gauche modérée comme Pierre Mendès-France (...) et François Mitterrand** ".

Mais, pas un mot sur le rôle joué par Guy Mollet, avant, pendant, après! Pas un mot sur la politique du PCF!

Puisqu'il en est ainsi, rendons la parole au député socialiste Edouard Depreux au moment de sa rupture avec la SFIO :

" La menace de guerre civile n'a pas fait reculer le Parti socialiste après le 6 février 1934 et la réaction a été vaincue. Croire qu'en se rangeant aujourd'hui aux côtés des vainqueurs du 13 mai on évitera le pire, c'est au contraire provoquer le pire pour le lendemain. La démocratie ne peut coexister avec des Comités de salut public, avec un système d'information à sens unique, avec une armée transformée en force politique, avec la volonté d'un seul s'imposant à tous. La République menacée dans ses principes essentiels, c'est le socialisme atteint, du même coup, dans sa raison d'être et dans les espérances qu'il porte " 

Quant à la politique du PCF, Langlade nous en a révélé le mécanisme avec la plus grande concision : " **Le mécanisme de la politique du PCF visant d'une part à contenir les masses dans le cadre parlementaire et d'autre part à donner l'illusion d'un combat décidé "**

Ainsi " **Après avoir empêché le 28 mai avec un service d'ordre bien tenu en mains les manifestants de la République de poursuivre jusqu'à l'Assemblée, le 2 juin, les dirigeants staliniens montent des opérations de commandos : une dizaine de milliers de manifestants volontairement fractionnés en de multiples manifestations dont certaines prennent l'allure de Kermesse (...) tandis que dans d'autres, des ouvriers sont sévèrement matraqués par la police... républicaine - l'un d'eux, transporté à l'hôpital, est décédé après plusieurs semaines de souffrances "** 

Il est, par ailleurs, faux d'affirmer que la transition s'est faite dans le respect des formes juridiques, puisque de Gaulle met aussitôt le parlement en vacances, s'octroie les pleins pouvoirs pour six mois. Si c'est cela, le " respect des

Modifié le mercredi 28 mai 2008

Voir aussi dans la catégorie Dossiers



Dossier La Commune de Paris 150e anniversaire

Notre journal La Commune propose à ses lecteurs deux dossiers consacrés au 150e anniversaire de la Commune de Paris : le premier, dans le numéro 127, retrace, à la lecture de La Guerre civile en... »



Dossier santé

30 004 morts : le bilan du COVID-19 en France est le résultat de 40 ans d'attaques d l'hôpital public ! TOUS COUPABLES ET RESPONSABLES ! En France, la population pay un très lourd tribut humain,... »



Le projet Macron de réforme des retraites en 10 questions-réponses

L'histoire de notre système de retraites par répartition, celle de sa casse, des « réformes » successives et des discours qui les accompagnent, est essentielle pour comprendre le projet Macron,... »



Qu'est-ce que l'Union européenne ?



Première partie Nous sommes partisans de la rupture avec l'Union européenne et ses institutions. Nous militons pour l'abrogation des traités dit « européens » et inconditionnellement pour «... »

Un VRAI travail Un VRAI salaire



Comment naît le besoin d'un parti des travailleurs

« Personne ne nous représente ». Cet ouvrier de Roubaix sollicité par le Point 1 à propos des élections exprime la sensation de millions de salariés. Beaucoup de gens ne supportent plus ces... »



Pourquoi militer avec La Commune ?

Notre journal La Commune paraît depuis bientôt vingt-cinq ans. Notre site web met à la disposition de tous quinze années d'archives (articles - documentation - lettres d'information -... »
